



Février 2026

Légionelles dans les eaux de douche Mesures de lutte en cas de contamination

Introduction

Conformément aux recommandations OFSP/OSAV sur les légionelles, la détection de légionelles peut être classée dans les deux niveaux de contamination suivants :

- Legionella spp. 1'000-10'000 UFC/l Contamination modérée
- Legionella spp. >10'000 UFC/l Contamination importante à massive

Communication

Lorsque que la personne responsable constate que l'eau de douche représente un danger pour la santé des utilisateurs (contamination importante à massive), la personne responsable doit avertir sans délai le SCAV et informer les usagers sur l'interdiction temporaire d'utilisation des infrastructures concernées (douches, bains, etc.). Les mesures décrites dans le tableau « Gestion de la contamination » doivent être prises en collaboration avec le SCAV (ODAIU art. 84 al. 4).

Gestion de la contamination

L'élimination complète de Legionella spp. dans un réseau de conduites contaminées n'est que rarement possible. La plupart du temps, il faut se contenter de réduire la prolifération à un niveau acceptable et de maintenir la situation sous contrôle. Même après des traitements massifs, Legionella spp. peut à nouveau coloniser les conduites, que ce soit au niveau des bras morts ou des niches (calcifications, dégâts d'oxydation, zones de réparation) ou par le biais de l'eau froide entrante depuis le réseau de distribution de l'approvisionnement en eau potable.

Degré de contamination	Mesures relatives à la gestion de Legionella spp	Prélèvements microbiologiques de suivi*
Contamination modérée (1'000-10'000 UFC/l)	<ul style="list-style-type: none">- Démonter les accessoires à robinetterie (douchettes, pommeaux, etc.) les nettoyer et les détartrer.- Eventuellement remplacer les accessoires à robinetterie visuellement trop endommagés.- Procéder à une désinfection par choc thermique (>70 °C, temps de soutirage : min. 3 min).- Régler la température à la sortie du chauffe-eau à un minimum constant de 60 °C. La température du retour de la conduite de bouclage doit atteindre 55 °C.- Améliorer durablement les conditions d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle microbiologique directement après la fin du choc thermique afin de vérifier son efficacité => Prélèvement directement aux points de soutirage contaminés.



Degré de contamination	Mesures relatives à la gestion de Legionella spp	Prélèvements microbiologiques de suivi*
Contamination importante à massive (>10'000 UFC/l)	<ul style="list-style-type: none"> - Démonter les accessoires à robinetterie (douchettes, pommeaux, etc.) les nettoyer et les détartrer. - Remplacer tous les accessoires à robinetterie vieillissants. - Procéder à une désinfection par choc thermique (>70 °C, temps de soutirage : minimum 3 minutes). ou - Procéder à une désinfection chimique à l'aide d'un spécialiste. - Régler la température à la sortie du chauffe-eau à un minimum constant de 60 °C. La température du retour de la conduite de bouclage doit atteindre 55 °C. - Améliorer durablement les conditions d'exploitation (températures et, le cas échéant, autres). 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle microbiologique directement après la fin du traitement (choc thermique ou désinfection chimique) afin de vérifier son efficacité => Prélèvements directement aux points de soutirage contaminés + à la sortie du chauffe-eau + retour d'eau chaude. - Prélèvements ultérieurs dans les deux et après six mois supplémentaires pour un suivi.

La réutilisation des infrastructures touchées par une contamination massive en légionelles sera permise uniquement après autorisation du SCAV.

Si la mise en place des mesures mentionnées dans le tableau ci-dessus ne permettrait pas de diminuer la concentration en légionelles dans l'eau de douche, alors la personne responsable devrait prendre l'une des mesures complémentaires suivantes :

- Effectuer un assainissement du système complet, y compris le chauffe-eau et l'installation de préchauffage à l'aide d'une entreprise spécialisée.
- Installer des filtres terminaux anti-légionelles sur toutes les douches.

Informations complémentaires

- [Légionelles et légionellose - Recommandations OFSP / OSAV, août 2018](#) (en particulier, Module 11 - Réseau d'eau sanitaire : conception, exploitation, rénovation, valeurs maximales de Legionella spp., assainissement)
- [Directive SVGW W3/C3 – Directive pour l'hygiène dans les installations d'eau potable \(document payant\)](#)
- [Directive SVGW W3/C4 – Autocontrôle dans les installations d'eau potable des bâtiment \(document payant\)](#)

* Vous pouvez trouver un prestataire d'analyse sur <https://swisstestinglabs.ch/>

